



Photo : Rudi Dujardin

Journée de Rencontre sur l'étude et la conservation de l'herpétofaune de Wallonie et des régions voisines Couvin, le 27 / 02 / 2010

En 1985, quelques herpétologues passionnés décident de constituer l'A.S.B.L. « Raîgne » (« Grenouille » en wallon), avec pour objet d'étudier et de protéger les amphibiens et les reptiles en Wallonie et à Bruxelles. De très nombreuses actions voient le jour : créations de mares, actions de sensibilisation, expositions, constitution de la banque de données, inventaires de nombreux sites, publication d'une revue trimestrielle, participation aux opérations de sauvetage des batraciens sur les routes etc. ... avec, en point d'orgue, la publication de l'ouvrage « Amphibiens et Reptiles de Wallonie » en 2007 !

En 2010, Raîgne, qui est devenue le groupe de travail herpétologique de Natagora, fête donc ses 25 ans. L'occasion était belle pour faire le point, en cette année jubilaire, sur la recherche herpétologique en Wallonie et chez nos proches voisins, dans un cadre et une ambiance conviviale...

L'activité a lieu au domaine Saint-Roch à Couvin (route Charlemagne 20, 5660 Couvin), situé à 600 m de la gare de Couvin.

Sommaire

Agenda

Journée de Rencontre sur l'étude et la conservation de
l'herpétofaune de Wallonie et des régions voisines,
Couvin, le 27 / 02 / 2010 1

Et vous ?

Comment aimez vous les grenouilles 4
Manger les grenouilles jusqu'à leur extinction 5

Sur la Toile

Une petite sélection de sites internet 6

Action...

La conservation du Triton crêté, un enjeu
transfrontalier 7
La gestion de la mare de Vierves 10

En Bref...

Quelques informations bonnes à savoir 11

Bonus...

Tables de détermination des tritons en période de
migration 13

**Raîgne est le " pôle herpétologique " de Natagora
qui a pour objectifs l'observation, l'étude et la
protection des amphibiens et des reptiles.**

**Cette feuille de contact est réalisée dans le cadre
de programmes de recherches et de protection
financés par la Région wallonne**



Repas de midi : sandwich offert, boissons (payantes) au bar tenu par la régionale Natagora Entre-Sambre-et-Meuse.

Repas du soir : menu 3 services (20 euros), sur réservation.

Pour faciliter l'organisation de l'évènement, la participation à cette journée se fait uniquement sur inscription préalable auprès d'Eric Graitson [e.graitson\(at\)ulg.ac.be](mailto:e.graitson@ulg.ac.be) ou Thierry Kinet [thierry.kinet\(at\)aves.be](mailto:thierry.kinet@aves.be) avant le 15 février, en précisant votre participation éventuelle au repas du soir.

PROGRAMME

9:30-10:00	Accueil.
10:00-10:20	Introduction : Eric Graitson et Erik Damman Présentation du groupe Raîenne : Thierry Kinet et coll.
10:20-11:25	Session 1 : Ecologie - éthologie Suivi automnal et hivernal d'une population de Salamandre terrestre (<i>Salamandra salamandra terrestris</i>) dans l'est de la Belgique. Sébastien Delaitte. Déplacements, domaine vital et utilisation de l'habitat par des couleuvres à collier (<i>Natrix natrix helvetica</i>) en zone périurbaine (Sart Tilman - Liège). Implications en termes de conservation. Julie Pittoors, Pierre Collard et Eric Graitson. Préférences d'habitat d'une nouvelle espèce invasive en Wallonie: la grenouille tau-reau (<i>Lithobates catesbeianus</i>). Youri Martin. Questions / réponses
Pause	
11:45-12:50	Session 2 : mares et conservation des amphibiens Les mares, objets méconnus de nos paysages : étude des perceptions et perspectives historiques. Kevin Morelle. Le triton crêté (<i>Triturus cristatus</i>) en Lorraine Belge. Bilan des prospections 2009 et initiatives de conservation. Patrick Verté, David Storms et Thomas Gaillard. Actions de conservation en faveur du pélobate brun (<i>Pelobates fuscus</i>) et du crapaud vert (<i>Bufo viridis</i>) en Lorraine française. Jean-Christophe Koenig. Questions / réponses

Pause de midi	
14:00-15:10	Session 3 : Monitoring – liste rouge – plan d'action Le programme de monitoring des amphibiens et des reptiles en Wallonie. Thierry Kinet & Eric Graitson. Évaluation du statut des amphibiens et reptiles pour la Liste rouge nationale de France : méthodologie, résultats. Jean Lescure, Jean-Pierre Vacher, Patrick Haffner, Jean-Christophe de Massary, Florian Kirchner (présentation : Jean-Pierre Vacher). Le plan d'action consacré au Lézard des souches (<i>Lacerta agilis</i>) en Wallonie: objectifs et premières concrétisations. Jean-Paul Jacob et Annie Remacle. Questions / réponses
15:30-16:10	Session 4 : Grenouilles vertes indigènes et exotiques Groene kikkers in Vlaanderen en het Brussels Hoofdstedelijk Gewest (Les grenouilles vertes en Flandre et en région bruxelloise). Robert Jooris et Griet Holsbeek. Approches morphologique, acoustique et génétique de quelques populations de Grenouilles vertes indigènes et exotiques de Wallonie. Christiane et Nicolas Percsy. Questions / réponses
Pause	
16:30-17:40	Session 5 – Biogéographie Etudes sur la détermination des sous-espèces du lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>, Laurenti 1768) vivant au Grand-Duché de Luxembourg. Franz Gassert. La Vipère Péliade (<i>Vipera berus</i>) en Ardenne Française - éléments historiques de répartition - connaissance actuelle - perspectives d'avenir. Ariane Dupéron et Nicolas Harter. Evolution de la répartition du Sonneur à ventre jaune (<i>Bombina variegata</i>) en limite d'aire dans le nord de la France. Julian Pichenot. Questions / réponses
17:40	Discussion de clôture.

Une organisation de :

Avec le soutien de :



■ Comment aimez-vous les grenouilles ?

Achèterions-nous des pilons de poulet s'ils étaient tranchés sur de la volaille vivante ? Les mangerions-nous la conscience tranquille sachant que ces bêtes ont souffert ensuite une longue agonie ? Non !

Pourquoi alors tant de gens se font-ils servir sans remord des pattes de grenouilles dans les restaurants ou en achètent-ils sans scrupules pour leurs réceptions ? Aucun consommateur ne peut soutenir qu'il ignore vraiment que ces pattes ont été coupées sur les grenouilles vivantes, non décapitées, qui ont agonisé ensuite pendant des heures ou des jours. Or, les grenouilles ne diffèrent pas des volailles au point de ne pas connaître la souffrance.

Une grenouille est un animal sensible à la douleur. Quiconque s'amuserait à lui couper les pattes et à la laisser mourir lentement pourrait être taxé de cruauté ou de sadisme. Bien que le geste aie été accompli pour son plaisir gastronomique, le gourmet ne se sent pas responsable : ce n'est pas lui qui a coupé les pattes, ils ne se sent pas responsable. Mais pour l'animal, cela ne fait pas de différence : il souffre tout autant, que le geste soie motivé par la cruauté ou par la gastronomie.

Sur certains points, les consommateurs de grenouilles ne diffèrent pas de la plupart des gens : beaucoup d'entre nous seraient incapables de tuer eux-mêmes les poules et les lapins qu'ils vont pourtant manger sans problème de conscience (laissons de côté la question des abattoirs et des animaux de boucherie). Puisque quelqu'un a tué à notre place, il suffit de penser que la mise à mort a été bien faite, ou de ne pas y penser du tout.

Les amateurs de cuisses de grenouilles doivent pourtant le reconnaître : ils vont au-delà. Ils écartent de leur esprit, sciemment ou non, la représentation de douleurs animales atroces et prolongées, pour se procurer sans remord un plaisir gastronomique bref et limité. L'homme, par éthique, par compassion et par dignité, devrait pourtant s'efforcer d'éviter de provoquer des souffrances animales avec d'aussi faibles justifications qu'un plaisir de bouche. Sa survie n'en dépend pas. Sa valeur morale n'en sort pas grandie.

Certains diront encore que la nature fait souvent pire et que s'interdire de tels gestes ne changent pas grand-chose à la somme de souffrances animales dans le monde, naturelles ou provoquées par l'homme. A ce compte là, on peut justifier toute inaction. D'autres s'indigneront que l'on se préoccupe de grenouilles alors que des êtres humains endurent des douleurs et des tourments de toute nature et attendent en vain de l'aide. En ce qui me concerne, des personnes qui resteraient indifférentes au sort d'humains malheureux et ne se mobiliseraient qu'en faveur des grenouilles et des animaux me mettraient mal à l'aise. Mais celles qui poseraient des actes charitables envers leurs semblables en étant prêtes à découper des grenouilles vivantes, ou à accepter cette pratique, sans avoir d'états d'âmes, me laisseraient aussi déconcerté.

Que penserait-on d'un naturaliste qui tiendrait un discours en faveur de la conservation des batraciens dans la nature et qui se révélerait grand consommateur de pattes de grenouilles ? Ne serait-on pas en droit de voir dans une telle conduite une dissociation pour le moins choquante entre la raison et la sensibilité ? Quand on découvre près d'un étang des grenouilles massacrées par des hérons ou des putois, on ne peut que constater les dures lois naturelles, et s'interdire de jouer au justicier comme le feraient certains chasseurs, mais cette attitude de non intervention ne doit pas conduire à la passivité devant des actes contestables.

Nous n'acceptons pas que des oiseaux sauvages soient encagés, ou tués pour le plaisir d'un coup de fusil, doublé ou non d'un plaisir gastronomique. Si nous voulons que notre indignation devant un plat d'ortolan soit prise au sérieux, nous ne pouvons rester sans réagir devant une entrée faite de « sauteuses des prés »

Les essais d'élevage de grenouilles n'ont connu à ce jour que des échecs. S'ils devaient un jour aboutir, le problème éthique resterait entier : il n'existe aucun moyen de procéder à l'amputation des pattes qui garantisse à la fois l'absence de douleur et la rentabilité sur le plan commercial. D'autre part, la suppression à des fins de gastronomie de millions de batraciens chez nous et dans le monde contribue à l'appauvrissement de l'herpétofaune et entraîne des dommages écologiques importants. Dans certains pays asiatiques la multiplication des insectes qui en a été la conséquence a contraint à recourir à l'usage massif de pesticides, dont on connaît la toxicité pour la faune et pour les humains, particulièrement les enfants.

Ces pratiques devraient donc disparaître pour des raisons éthiques et écologiques. Des tentatives antérieures n'ont pas abouti aux résultats escomptés. Il n'est pas interdit d'espérer que l'actuelle volonté de changement de mœurs dans notre société s'exprime aussi dans ce domaine.

Et vous ?

Synthèse par Arnaud Laudelout

Manger les grenouilles jusqu'à leur extinction

Les amphibiens figurent parmi les groupes d'animaux les plus menacés : changements climatiques, destruction des habitats et développement de maladies sont les causes les plus régulièrement citées à ce déclin global. Une équipe scientifique vient de publier une analyse des tendances du commerce mondial des cuisses de grenouilles dans la revue *Conservation Biology*. Leurs conclusions attirent l'attention sur l'impact important de la consommation de cuisses de grenouilles : celui-ci pourrait donner le coup de grâce à de nombreuses populations de batraciens.

Le commerce mondial a longtemps été dominé par les exportations indiennes. Depuis l'interdiction des exportations à partir de ce pays dès 1987, d'autres pays ont développé leurs exportations : l'Indonésie, la Thaïlande, la Chine, Taiwan, le Vietnam, le Mexique, l'équateur et le Brésil... Environ 10000 tonnes de cuisses de grenouilles sont ainsi exportées chaque année dont la moitié provient d'Indonésie. A ces chiffres, il faut ajouter la consommation interne de ces pays, qui est, dans le cas de l'Indonésie, de 2 à 7 fois plus importante que les exportations. Les estimations aboutissent ainsi au chiffre d'un milliard de paire de cuisses qui seraient consommées annuellement.

L'Europe, et dans une moindre mesure les Etats-Unis, sont les principales entités qui importent les cuisses. Mais cette publication met aussi en exergue le rôle de plaque tournante de notre royaume qui est un des principaux importateurs... mais aussi un des principaux exportateurs !

En l'absence de règlements internationaux régulant ce commerce, mais également de données fiables permettant la surveillance des captures dans la nature, l'équipe de chercheurs propose la mise sur pied d'une certification obligatoire afin de garantir que les quantités récoltées sont compatibles avec le maintien des populations dont elles proviennent. Les auteurs soulignent également la responsabilité morale des pays développés d'assister les pays exportateurs dans la mise sur pied d'une telle certification, puisque ces pays n'ont ni les ressources financières, ni les capacités institutionnelles de développer un tel programme.

L'article original peut-être téléchargé ici :

<http://www.savethefrogs.com/threats/pdfs/Warkentin-2009-Frog-Legs.pdf>



LIFE Vipère d'Orsini

La page du projet dédié à la protection de la vipère d'orsini dans le sud de la France. Un calendrier des différentes sorties de terrain est disponible pour ceux d'entre vous qui souhaitent aller les aider dans leurs prospections.

<http://www.vipere-orsini.com/fr/>

Reptiles et amphibiens de France

L'intérêt de ce site réside dans les fiches présentant chacune des espèces françaises d'amphibiens et reptiles. Un site fort intéressant pour identifier les espèces que vous pouvez rencontrer lors de vos vacances.

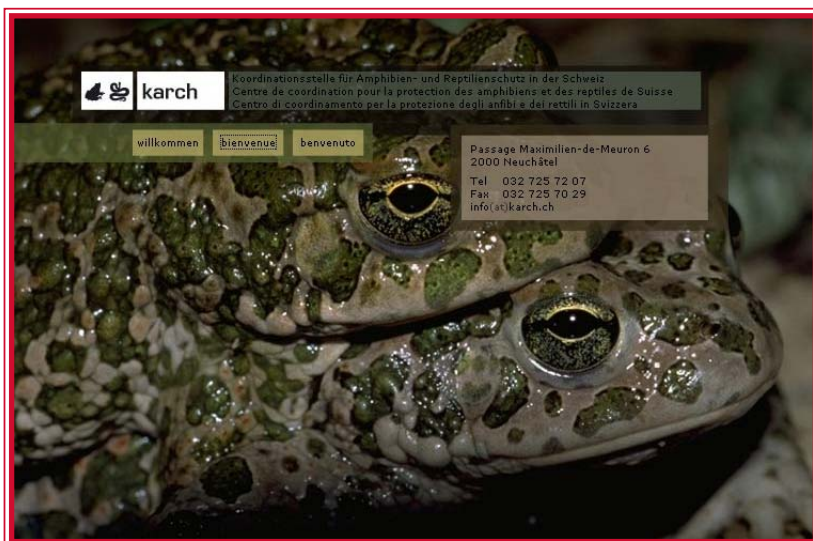
<http://www.herpfrance.com/fr/>



Centre de Coordination pour la protection des Amphibiens et Reptiles de Suisse

Le site du Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse comprend entre autres beaucoup d'informations sur les espèces suisses, la gestion des biotopes ou une page proposant d'écouter les chants des principales espèces suisses.

<http://www.karch.ch>



La conservation du Triton crêté, un enjeu transfrontalier

par David Storms, Thomas Gaillard, Virginie Schmitt & Stéphane Bocca

Une population de Tritons crêtés à deux pas de la frontière franco-belge

Le Triton crêté est l'une des espèces cibles du projet INTERREG IVa Lorraine 2008-2011, mené par le Conservatoire des Sites lorrains et Natagora en Lorraine belge et française. Ce projet a pour objectifs de mieux connaître et faire connaître les richesses du patrimoine naturel du bassin de la Chiers, d'élaborer des stratégies de conservation de plusieurs espèces cibles à l'échelle transfrontalière et d'initier divers types d'actions visant à renforcer le maillage écologique. Le choix du Triton crêté comme espèce cible du projet s'est avéré opportun, puisque lors des inventaires réalisés en 2009 sur le bassin de la Chiers une population a été découverte à Allondrelle-la-Malmaison, à deux pas de la frontière franco-belge, dans deux mares en prairie sur le revers de la Cuesta bajocienne. La présence du Triton crêté à cet endroit n'était pas connue et sa découverte tombe à point, d'une part parce que cette population est menacée par son isolement et par l'atterrissement des mares qu'elle fréquente et qu'il est donc temps d'agir pour sa conservation, et d'autre part parce que le projet INTERREG IVa Lorraine constitue un outil parfaitement adapté à la mise en œuvre d'actions transfrontalières de restauration de l'habitat du Triton crêté.



Photo : D.Storms

Figure 1 : L'une des deux mares à Triton crêté, fortement atterrie suite au piétinement des berges par le bétail. Cette mare sera recreusée cet hiver, en préservant l'îlot central, et une clôture sera installée sur trois côtés.

Photo : A.Paquet

Une combinaison d'outils pour la sauvegarde d'une population menacée

Au programme du projet INTERREG IVa Lorraine sont prévus le creusement de 60 mares, la plantation de 5 km de haies et un budget pour divers travaux de restauration d'habitats. Autant d'outils qui, combinés avec la mise en oeuvre des mesures agri-environnementales (MAE), permettent de contribuer à la reconstitution d'un maillage écologique favorable au Triton crêté en milieu agricole. Dans un premier temps, nous allons tenter de garantir la pérennité de la population présente à Allondrelle-la-Malmaison en améliorant le réseau de mares et de haies sur le revers de la Cuesta bajocienne. Ensuite, nous étendrons ce réseau au front de la Cuesta, en Lorraine belge, avec l'espoir de voir revenir un jour le Triton crêté dans les vallées de la Vire et du Ton où il a été observé pour la dernière fois dans les années 1970.

Au programme : renforcement du réseau de mares et de haies

La première mare dans laquelle ont été observés les Tritons crêtés appartient à la commune d'Allondrelle-la-Malmaison. Cette mare est clôturée et donc relativement protégée du piétinement par le bétail de la prairie voisine. La seconde mare, presque complètement atterrie [cf. Figure 1], appartient à un agriculteur du village. Suite à une discussion avec cet agriculteur, celui-ci s'est montré favorable au recreusement de sa mare ainsi que d'un ancien point d'eau totalement atterri dans une prairie voisine. Autour de la première mare, une clôture sera installée sur trois côtés, permettant au bétail de venir y boire mais la protégeant du piétinement et de l'atterrissement. La seconde mare sera entièrement clôturée et une pompe à museau y sera installée. Afin d'agrandir le réseau de mares existant, nous avons identifié une prairie située en Belgique, à un kilomètre de la mare communale, dans laquelle nous souhaitons creuser plusieurs mares. Après des négociations avec le propriétaire et l'exploitant de cette prairie, ceux-ci ont accepté de signer une convention de partenariat pour le creusement de trois mares (210, 150 et 115 m², avec une profondeur maximale de 1,5 m) et la plantation d'une haie de 350 m de long.

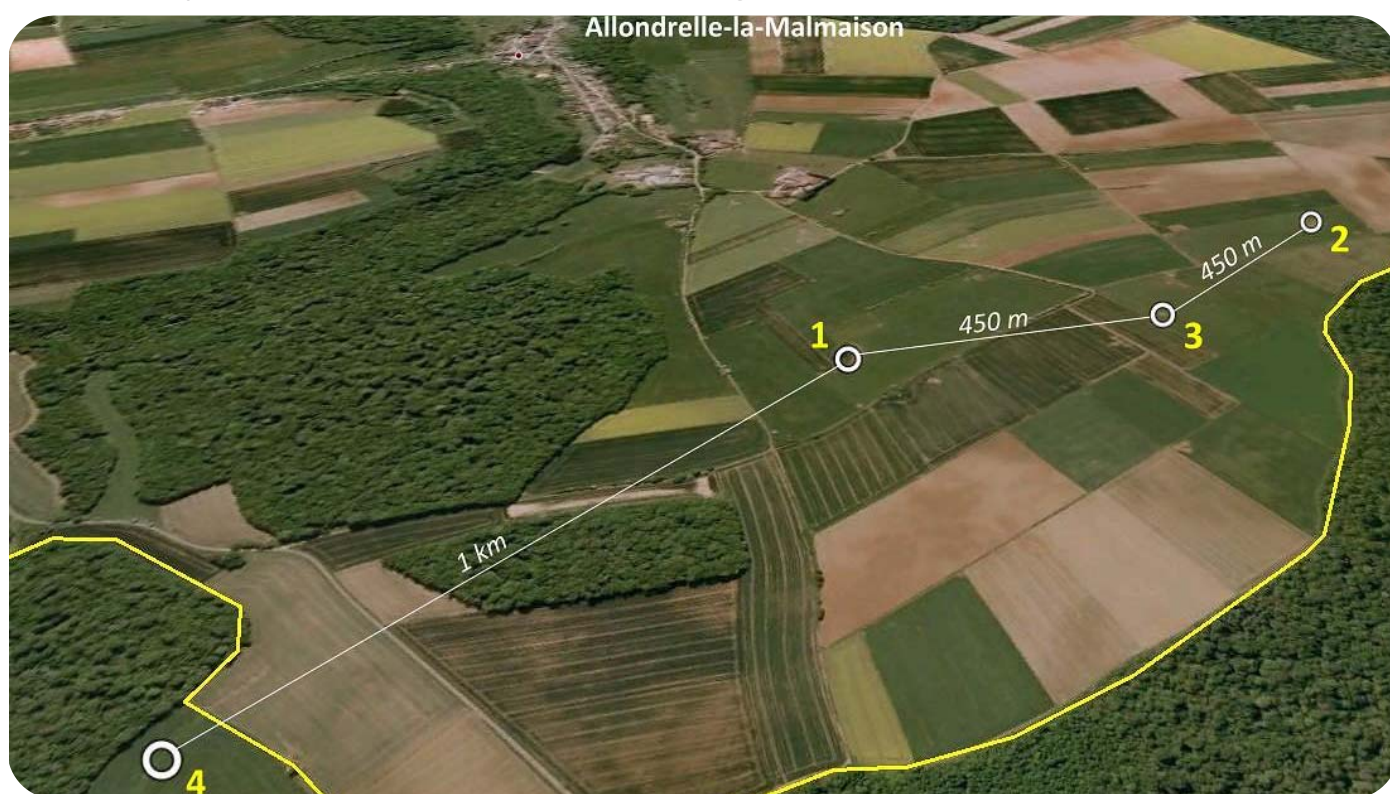


Figure 2 : Vue du revers de la Cuesta bajocienne avec les deux mares à Triton crêté (1 & 2) et le point d'eau à recreuser (3) sur le territoire de la commune d'Allondrelle-la-Malmaison, et l'emplacement des trois mares (4) qui seront creusées dans une prairie côté belge (© Google Earth).

Le projet INTERREG IVa Lorraine financera les travaux et les subventions agri-environnementales permettront d'offrir une compensation financière à l'exploitant agricole pour la perte de revenus liée à l'emprise des mares sur la prairie. La demande de permis d'urbanisme pour le creusement de mares a été introduite auprès de la commune de Virton et les travaux seront réalisés cet hiver.

■ Une opération de restauration du maillage écologique à bénéfices réciproques

Le financement du creusement des mares et de la plantation des haies par le projet INTERREG IVa Lorraine, combiné aux subventions agri-environnementales, nous ont permis de proposer au propriétaire de la prairie située en Belgique et à l'exploitant agricole un projet à bénéfices réciproques : le propriétaire n'engage aucun frais pour la réalisation des travaux et voit la valeur biologique et économique (via MAE) de sa prairie augmenter, l'exploitant agricole reçoit une compensation financière annuelle pour sa perte de revenus et s'engage en contrepartie à entretenir les mares et les haies ... et le Triton crêté voit l'avenir d'un œil meilleur. Ce type de partenariat présente en outre l'avantage de sensibiliser les propriétaires et exploitants de terrains agricoles à la conservation d'éléments du maillage écologique, tels que les mares et les haies, en faveur d'espèces menacées.

Retrouvez plus d'infos sur ce projet interreg à l'adresse suivante :
<http://www.interreg-lorraine.eu/>



La nature a besoin de vous maintenant !

Rejoignez Natagora ! Des centaines de chouettes activités nature vous attendent !

Pour recevoir **Natagora** – le magazine couleurs nature et pouvoir participer gratuitement à nos activités de découverte (visites guidées, formations, initiations, balades à pied et à vélo, excursions ornithologiques...), faites-vous membre de notre association pour 24 € par an (ou 2 € par mois).
En savoir plus sur Natagora, association de protection de la nature ? www.natagora.be

**FAITES-VOUS MEMBRE
MAINTENANT ET RECEVEZ
GRATUITEMENT LE
« GUIDE DE BALADES
À PIED ET À VÉLO »**



Nom : Prénom :
Rue : N°
Code postal : Localité :
Tél. : E-mail :
Date de naissance :

☐ Oui j'adhère à Natagora et je verse ma cotisation annuelle de 24 € au compte 068-2330845-59 en mentionnant « cotisation ». La cotisation est valable un an et pour toute la famille.

Merci de renvoyer ce coupon dûment complété à Natagora – Service aux membres – rue du Wisconsin 3 à 5000 Namur.
Vous pouvez également vous faire membre via notre site www.natagora.be/affiliation | Infos au 081/ 830 570

La Gestion de la Mare de Vierves

Le vendredi 21 août a eut lieu la gestion de la petite mare de Vierves-sur-Viroin, située le long de la route qui va de Vierves à Le Mesnil, en contrebas un peu avant le camping La Jussière.

Trois membres de l'équipe du Parc naturel (Didier, Fabrice et Camille) sont arrivés de bonne heure, tronçonneuses et débroussaillouse à la main. Il s'agissait de réaliser une mise en lumière de cette petite mare communale située tout le long de la prairie appartenant à Maxime Melon, responsable du manège.



Il fallait abattre de gros aulnes, des saules, des bouleaux, du taillis afin de permettre un meilleur éclaircissement de la mare. Trois sacs de déchets divers ont été aussi remontés mais il reste encore quelques pneus à extraire.

Grâce à l'aide et au tracteur de Maxime, les arbres abattus ont été tractés dans sa prairie afin d'être ébranchés. Il reste maintenant à broyer ces tas de branches encombrants.

Au bout d'une matinée bien chargée, la mare se retrouve mieux éclairée. Ce n'est pas pour autant que le travail est fini. Si l'on veut retrouver la taille initiale de cette mare et son état de départ, il va falloir agir avec de plus gros moyens car l'envasement est très prononcé, l'envahissement par les saules aussi et il reste des déchets à évacuer. Ceci n'est qu'un premier pas et nous allons tenter d'obtenir une aide substantielle de la Commune ou de la Région wallonne afin qu'elle redevienne un lieu de ponte agréable et viable.

Avis aux bénévoles qui savent se retrousser les manches.



Activités de sensibilisation en 2010

Comme chaque année, le groupe Rainne coordonne l'organisation de deux événements visant à mettre les amphibiens sous le feu des projecteurs.

Le Samedi 6 mars, c'est la troisième édition de la soirée "grenouilles sur les routes" qui a pour objectif de populariser les opérations de sauvetage à la sortie de l'hiver.

Le Weekend des mares aura lieu les 5 et 6 juin. L'objectif de sensibiliser le grand public à la protection des milieux humides et des amphibiens ! Suivant les sites, diverses activités seront proposées : visite guidée de mares "naturelles" (milieux forestiers, agricoles ou réserves...), présentation de la mare sous tous ses aspects, petite restauration et stands avec visite permanentes, ... A choisir en fonction des possibilités locales !

Si vous vous sentez l'âme d'organiser un événement local, prenez contact avec Arnaud Laudelout (081/830 579 ou 0495/167 135) pour de plus amples informations. Le programme complet de ces activités sera proposé dans le prochain numéro de l'écho des rainettes.

Reptiles de la forêt de Soignes

Aux portes de Bruxelles, certaines parties de la Forêt de Soignes accueillent encore des populations importantes de Léopard vivipare et d'Orvet fragile. La plateforme forêt de Soignes présente, sur son site internet, les actions de Bruxelles Environnement-IBGE qui visent à favoriser ces espèces.

<http://www.soignes-zonien.net/la-nature/les-reptiles-et-les-batraciens/les-reptiles-en-foret-de-soignes-discrets-et-fragiles>

Amphibiens et Reptiles de Wallonie

Pour ceux qui ont râté la sortie de cet ouvrage d'anthologie, nous avons le plaisir de vous annoncer sa réédition. L'atlas sera disponible à nouveau dans le courant du mois de Février.



Le prochain Echo des Rainettes...

Nous sommes à la recherche d'articles à caractère herpétologique pour être publiés dans ces pages. N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

La Circulaire du Conservatoire des Sites Lorrains

Après une longue absence, un nouveau numéro de la circulaire amphibiens et reptiles du conservatoire des Sites Lorrains vient de paraître. Elle est disponible ici : <http://batrachos.free.fr/fichiers/Circulaire32CRA.pdf> (10 Mo).

Entr'4 ailes : journée des collaborateurs du GT Gomphus

Quand : samedi 23 janvier de 9h30 à 17h00

Où : Maison Liégeoise de l'Environnement, parc du jardin botanique, 3 rue fusch à 4000 liège. Accessible en train via les gares de Liège Guillemins ou Jonfosse situées à 10 minutes à pied.

Objectifs : se revoir, échanger les expériences (observations, gestion, restauration) et assurer un retour d'informations sur les observations de 2009.

Cette journée se terminera par un concours photos amateur.

Envoyez vos 5 meilleurs clichés pour le 11 janvier 2010 au plus tard ! Règlement disponible sur simple demande à Garin.Michel@skynet.be



GT Gomphus



RÉGION WALLONNE



S.Pierret

Matin

- Suivi des espèces de la liste rouge et résumé des observations 2009 (Grégory Motte - SPW/DEMNA)
- Restauration et création de mares en milieu forestier dans la vallée de la Haine (Thierry Paternoster - SPW/DEMNA)
- Carrières du Tournaisis pour l'Orthétrum bleissant et l'Orthétrum brun (Benoît Gauquie, Parc Naturel des Plaines de l'Escaut)
- Impact de l'installation du castor sur les populations d'odonates dans la RN du Bec du Feyi (Harry Mardulyn, Natagora)
- Libellules et Life Nature "Tourbière" : attentes et premiers résultats (Denis Parkinson - Life Plateau des Tailles, Xavier Janssens - Life Hautes-Fagnes, Christian Xhardez - Life Croix Scaille, Axelle Dierstein - Life St Hubert, Marc Dufrêne - SPW/DEMNA)

Sandwiches offerts

Après midi

- La Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) en Wallonie : distribution, écologie et conservation (Philippe Goffart, SPW/DEMNA)
- L'agrion de Mercure : facteurs écologiques expliquant son abondance dans la plaine de Focant (Jean Marc Couvreur, SPW/DEMNA)
- Libellules et Interreg Bassin de la Chiers, premiers résultats (Virginie Schmitt, Interreg Bassin de la Chiers)
- Les Odonates du Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier : observations intéressantes dans une région peu prospectée (Nicolas Mayon, Contrat de Rivière Haute-Sûre, PNHSFA)
- Libellules et photographie (Michel Garin, GT Gomphus)

Pour l'organisation de la journée, inscription obligatoire avant le 11 janvier 2010 par mail: Garin.Michel@skynet.be



S.Pierret

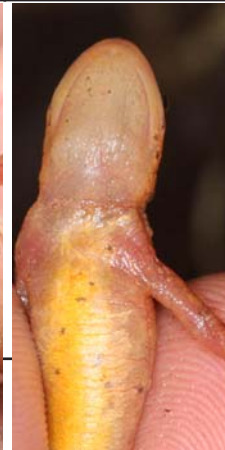
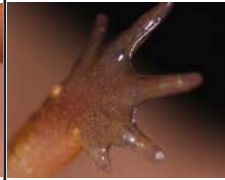
Remerciements

Ce numéro de l'Echo des Rainettes n'aurait pu voir le jour sans l'aide de : Stéphane Bocca, Camille Cassimans, Albert Demaret, Thomas Gaillard, Eric Graitson, Thierry Kinet, Virginie Schmitt, David Storms

Rédaction et mise en page : Arnaud Laudelout

Triton ponctué <i>Lissotriton vulgaris</i>	
mâle	femelle
	
	
	
Patte arrière du mâle nuptial	Patte du mâle pré-nuptial
	
	Patte arrière de la femelle
	

Triton ponctué <i>Lissotriton vulgaris</i>			Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	
mâle	femelle		mâle	femelle
Couleur blanc jaunâtre, avec <u>taches</u>	<u>Couleur blanc jaunâtre, souvent sans taches</u>	gorge	<u>Couleur chair rosée translucide</u> <u>Presque toujours sans taches</u>	
Jaune-orange au centre sur fond clair <u>souvent tacheté</u>		ventre	Jaune-orange au centre sur fond clair <u>rarement tacheté</u> de petits points sombres.	
Grandes taches noires	Fines ponctuations sombres			
max. 11 cm		taille	max. 9 cm	
Grisâtre, brunâtre ou jaunâtre			Jaunâtre, brunâtre, verdâtre ou noirâtre	
Ponctué de noir	Assez uniforme	dos	Souvent marbré de sombre	Assez uniforme
Mâle pré-nuptial : pas de crête ou ébauche Mâle nuptial : Continue de l'arrière de la tête au bout de la queue, sombre, haute, ondulée.	Pas de crête	crête	Mâle pré-nuptial : pas de crête ou ébauche Mâle nuptial : Continue de l'arrière de la tête au bout de la queue, noirâtre, Très petite (< 1 mm). régulière	Pas de crête
mâle nuptial : Orteils lobés (une palmure par doigt), bien détachés les uns des autres, gris-bruns, plus ou moins sombres mais pas noirs.	Orteils non palmés. En général, pas de tubercule clair sous la voûte plantaire des pattes arrières.	autres critères	mâle nuptial : orteils aux palmures noirâtres. Queue presque toujours terminée par un filament	Orteils non palmés. 2 tubercules clairs sous la voûte plantaire des pattes arrières.

Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	
mâle	femelle
	
Terminaison queue du mâle nuptial	Terminaison queue du mâle pré-nuptial
	
Patte arrière du mâle pré-nuptial	Patte arrière de la femelle
	

Triton alpestre <i>Ichthyosaura alpestris</i>	
	
mâle	femelle
	

Triton alpestre <i>Ichthyosaura alpestris</i>			Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	
mâle	femelle		mâle	femelle
Orange vif Le plus souvent sans tâches , rarement quelques tâches sombres		gorge	Nombreux petits points blancs	
Orange vif Sans tâches		ventre	Fond noir	Fond gris rosé ou orange
max. 12 cm		taille	max. 14 cm	max. 18 cm
Bleuté et blanc, tâches noires sur les flancs.	Brunâtre, marbré de gris-vert ; petits points blancs sur les flancs	dos	Brun foncé - noir souvent avec tâches noires peu apparentes et de petits points blancs, très sombre en dehors de la période de reproduction, les points blancs restant visibles.	
Petite (1 mm), régulière	Pas de crête	crête	<u>Mâle nuptial</u> : Discontinue : la crête du dos est séparée de celle de la queue. Sombre, haute (1 cm) et irrégulière.	Pas de crête
Jaune et noire			<u>Mâle pré-nuptial</u> : Peu marquée	
Continue de l'arrière de la tête au bout de la queue				
Orteils non palmés		orteils	Orteils non palmés	

Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	
	
livrée terrestre	livrée aquatique (femelle)
	